



**Chambre de commerce
du Montréal métropolitain**
Board of Trade of Metropolitan Montreal

Le 27 octobre 2004

Monsieur Charles Lapointe
Président-directeur général
Tourisme Montréal
1555, rue Peel, bureau 600
Montréal (Québec) H3A 3L8

Monsieur,

Au nom des quelque 7 000 membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, c'est avec plaisir que je vous communique, par la présente, notre appui à la proposition de Tourisme Montréal d'amender les dispositions de la loi sur la taxe de vente du Québec (L.R.Q., chapitre T-0.11) pour permettre de faire passer la taxe sur l'hébergement de 2 \$ à 3 % par nuitée.

En effet, le tourisme est un secteur vital pour l'économie montréalaise. Cette activité économique attire plus de sept millions de visiteurs annuellement qui injectent directement plus de 2,5 milliards de dollars dans notre économie. Ainsi, une industrie touristique en santé participe résolument à la vitalité économique de la métropole.

Loin de constituer une augmentation du fardeau fiscal des Montréalais, l'implantation d'une taxe d'hébergement de 3 % représente, à nos yeux, une approche particulièrement porteuse afin de générer davantage d'activité économique dans la métropole. En effet, le changement proposé touche essentiellement les visiteurs de l'extérieur de la région métropolitaine. Par ailleurs, les montants ainsi obtenus permettront à Tourisme Montréal de promouvoir la métropole de manière encore plus percutante et de lui assurer un rayonnement accru, tant au pays qu'à l'étranger. Notons également que cette mesure de financement est de plus en plus retenue par d'autres villes, notamment Toronto.

Les ambitions que nourrit Montréal comme ville de prospérité et de création, comme métropole d'envergure internationale, doivent être accompagnées des moyens appropriés. La Chambre croit que la mise en place, pour Tourisme Montréal, d'un financement à la mesure de l'activité touristique que l'organisme contribue à générer fait indéniablement partie de ces moyens.

En espérant que vos démarches porteront fruit, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le président et chef de la direction,

Benoit Labonté